



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Versailles, le 1<sup>er</sup> octobre 2018

Les inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
de Sciences et Techniques Industrielles

à

Mesdames et messieurs les professeur(.e.s) de Sciences  
Industrielles de l'Ingénieur.

S/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissements

**Rectorat**  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

**Inspection  
Pédagogique  
Régionale  
De  
Sciences  
et Techniques  
Industrielles**

Tél.  
01 30 83 40 4  
Tcp.  
01 30 83 47 71  
Mél  
secetaire@ac-  
versailles.fr

Objet : Lettre de rentrée

En cette rentrée 2018 le projet académique Versailles 2020 organisé autour de trois axes - réussir à tout niveau et dans chaque territoire, apprendre et agir dans le monde du 21<sup>ème</sup> siècle, mobiliser les intelligences - continue de définir les priorités de notre feuille de route collective en articulation étroite avec les enjeux phares de la politique éducative nationale.

Après la scolarité obligatoire, le lycée va être repensé afin de construire un réel continuum -3+3. L'objectif est de permettre à tous les élèves de consolider leurs savoirs fondamentaux, de s'ouvrir davantage encore au monde actuel et d'élaborer leur projet d'études pour mieux réussir dans l'enseignement supérieur. Le nouveau baccalauréat élaboré dans un souci d'équité, de fluidité et de simplicité, s'inscrit dans cette dynamique. Dans le cadre de cette réforme, et notamment au travers d'enseignements de spécialité, les champs disciplinaires font l'objet d'un approfondissement. Chaque professeur, au sein de sa classe et dans sa pratique disciplinaire, concourt également au travail sur des objets communs essentiels au parcours des élèves, tels l'orientation et la maîtrise de l'expression écrite et orale.

À tous les niveaux d'apprentissage (en CP, CE1, 6<sup>ème</sup> et en seconde), l'accent est mis sur une culture partagée de l'évaluation. Pensées comme des outils de pilotage pédagogique pour les écoles et les établissements, ces évaluations sont une photographie des compétences acquises par les élèves. Elles constituent des diagnostics réguliers et sont complémentaires des évaluations effectuées tout au long de l'année. Elles vous permettent de répondre au plus près des besoins de chaque élève, en particulier dans le cadre de l'accompagnement personnalisé qui est au cœur de la différenciation pédagogique et de la personnalisation des parcours du CP au lycée.

Les corps d'inspection seront mobilisés et à vos côtés dans la mise en œuvre des réformes, dans la conduite d'expérimentations que vous pourrez mener auprès de vos



2/3

élèves, dans la réflexion pédagogique et didactique que vous engagez au quotidien, individuellement et collectivement.

Le groupe STI souhaite la bienvenue à tous les enseignants de Sciences Industrielles de l'Ingénieur qui ont rejoint l'académie de Versailles pour cette rentrée 2018, lauréats des concours de recrutement, professeurs titulaires affectés dans le cadre du mouvement et professeurs contractuels nouvellement recrutés.

Nous tenons à renouveler nos remerciements à tous les enseignants de technologie qui ont participé aux groupes de travail en 2017-2018 pour produire les ressources présentées lors des séminaires départementaux selon une nouvelle organisation qui a remporté un franc succès. Nous remercions également les professeurs de lycée qui se sont impliqués dans les groupes de travail de production de ressources pour les sciences de l'ingénieur et l'enseignement transversal en STI2D. Ces ressources sont disponibles sur le site académique [sti.ac-versailles.fr](http://sti.ac-versailles.fr).

Plus que jamais, l'enseignement de notre discipline, du collège au lycée, doit être fondé sur la mise en activité des élèves. Les démarches de résolution de problème, d'investigation et de projet doivent être judicieusement exploitées et s'appuyer sur les objets technologiques qui nous entourent. En cohérence avec les aptitudes des élèves, les projets permettent la mise en œuvre d'un travail collaboratif qui stimule leur curiosité et leur intérêt pour les activités de recherche, de simulation et de prototypage de solutions. Tout au long de la scolarité obligatoire et au-delà, ces compétences se construisent progressivement et préparent nos jeunes pour qu'ils s'inscrivent dans un parcours de réussite et trouvent leur place dans un monde en perpétuelle évolution. Enfin, avec la mise en œuvre de PARCOURSUP, nos enseignements doivent contribuer à la construction du parcours de formation des élèves.

Cette année, pour ce qui concerne la technologie, avec le concours des professeurs animateurs de GTD et des deux CRT académiques, le groupe STI a l'ambition de renouveler la mise en place de huit GTD (deux par département) pour poursuivre le travail de production de ressource. Ces groupes de travail ont également vocation à être des temps de formation qui contribuent indéniablement à la montée en compétence des nouveaux enseignants.

Le dispositif d'accompagnement des professeurs contractuels nouvellement recrutés est reconduit :

- Les professeurs affectés en collège seront conviés à six journées de formation et bénéficieront d'un tutorat mis en place par le chef d'établissement.
- Chaque professeur contractuel nouvellement recruté et affecté en lycée, au-delà de l'accompagnement qu'il pourra recevoir au sein de l'équipe pédagogique de l'établissement où il est affecté, recevra une à deux visites pédagogiques d'un Chargé de Mission d'Inspection.

Au lycée, en particulier en seconde, il convient de renforcer la mise en œuvre des pratiques déjà engagées avec l'enseignement d'exploration Technologie et Sciences de l'Ingénieur (EE-TSI). Cet enseignement, qui a vocation à devenir optionnel dans la nouvelle organisation du lycée, doit s'inscrire dans la continuité des nouvelles approches pédagogique et didactique proposées au collège et l'enseignement des sciences de l'ingénieur dans les séries générale scientifique et technologique.



3/3

La Réforme du cycle terminal va progressivement se mettre en place à partir de la rentrée 2019 pour les classes de première et terminale. Les nouveaux programmes des voies générale et technologique seront rendus au CSP à la fin du mois de septembre 2018. Une consultation nationale sera organisée dans le courant du mois d'octobre 2018.

La création du nouvel enseignement Numérique et Sciences Informatique pourra être pris en charge par les professeurs SII à condition qu'ils aient suivi la formation indispensable à leur habilitation. Le groupe STI incite les professeurs à s'engager dans ce processus qui leur permettra de prendre en charge ce nouvel enseignement qui doit être en lien avec les objets connectés. (<http://www.ac-versailles.fr/cid117300/plan-de-formation-2018-2019.html> - Dispositif 18A0252042)

Dès cette année, les activités des différents groupes de travail seront résolument orientées vers la production de ressources pédagogiques répondant aux exigences des nouveaux programmes des séries générale et technologique.

Le site STI Académique - <http://www.sti.ac-versailles.fr/> - a été restructuré au cours de l'année scolaire 2017-2018 pour permettre une meilleure visibilité des informations et ressources qu'il contient. Ce travail de mise à jour se poursuit et nous souhaitons l'enrichir avec des ressources produites par les groupes de travail.

Enfin, au cours de l'année scolaire 2017-2018, des équipes de l'académie de Versailles se sont illustrées dans les différents concours à vocation technologique et particulièrement lors des Olympiades de Sciences de l'Ingénieur et le concours général STI2D dont le lauréat est un élève de l'académie de Versailles. Nous renouvelons nos félicitations aux élèves et aux professeurs qui les ont accompagnés. Ces concours et d'autres, tels que BATISSIEL Plus, Course en cours, RoboCup, sont un formidable moyen de stimuler l'engagement des élèves et de leur faire vivre une aventure collective, riche, tant humainement que par les compétences et connaissances qu'ils permettent de développer. Ils sont également une vitrine pour notre discipline et valorisent la qualité du travail que vous accomplissez au quotidien en enseignant la Technologie et les Science Industrielles de l'Ingénieur. Nous vous encourageons à y engager encore davantage vos élèves.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire.

Le groupe STI

Jean-Michel BOICHOT – Landry BOURGUIGNON - Stéphane BOUYÉ - Gilles CAYOL –  
Alain CONTESSE - Éric DEPUSSAY - Frédéric GUINEPAIN – Didier MAGNIER